

LE

Messenger de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTREAL



Le juste vit de la Foi. (Rom. I, 17.)
La Foi qui n'a point les œuvres est
morte en elle-même.
(St. Jacq., ch. II, v. 17.)

MONTREAL

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT
1873

Influence de la Religion.

Ne pas pratiquer la religion peut être la suite de l'indifférence, de la dissipation ou de l'entraînement des passions qu'elle condamne; mais l'attaquer, la mépriser, la traiter en ennemie, c'est ce qu'on ne peut comprendre, ni raisonnablement expliquer.

Il y a des notions de bien et de mal, et tels caractères du vice et de la vertu que nul ne peut les contester : sur ce point il y a un accord de tous les peuples et de tous les siècles. Faire du tort à son prochain dans sa personne ou dans sa fortune, se livrer à des excès d'intempérance ou de débauche, s'abandonner aux emportements de la colère ou de la vengeance, voilà des vices que condamnent les lois morales de tous les temps et de tous les pays. Or lisez les commandements de la religion, écoutez ses interprètes et ses ministres ; vous verrez que non seulement elle condamne ces excès comme maudits de Dieu, que non seulement elle travaille à les déraciner du cœur de l'homme, mais encore qu'elle prescrit les vertus qui leur sont opposées. Elle dit, cette sainte religion : aimez votre prochain comme vous-même ; aimez vos ennemis ; soyez doux et humble de cœur ; conservez la pureté des mœurs, la fidélité dans le mariage ; elle oblige à réparer le tort qu'on a pu faire aux autres. Qui pourrait contester la sainteté et l'importance de ces commandements et de ces défenses ? Qui pourrait nier que ces saintes prescriptions ne soient des sources d'ordre, de paix et de bonheur.

En vain prétendrait-on qu'elle est sans force pour se faire obéir. Il est vrai que bien des personnes s'en éloignent et y sont infidèles ; mais une loi est elle moins belle parce qu'elle est violée ? la faute des transgresseurs retombe sur eux et non sur la loi elle-même.

Les lois humaines punissent, il est vrai les crimes, mais elles n'ont aucune force pour les prévenir ; elles s'appliquent aux faits accomplis, mais elles ne sauraient atteindre les intentions. L'âme avec ses désirs, le cœur

avec ses convoitises échappent à leur empire. La crainte du chatiment peut engendrer la prudence, l'hypocrisie, conduire à ne pas faire le mal quand il doit être connu, mais dans aucun des codes il n'y a un seul texte qui ordonne la vertu. Pour triompher de nos mauvais instincts, pour résister aux tentations des passions, pour rester innocent loin des yeux du monde, pour faire le bien sans intérêt, il faut cette croyance que Dieu voit nos plus secrètes actions et que son œil toujours ouvert pénètre même dans les replis de notre cœur. Personne assurément n'est impeccable, tant la nature humaine est faible et fragile, mais lorsqu'on commet une faute, c'est qu'on manque à la religion ; et ce qui est certain c'est que s'il existait un peuple tout entier, fidèle observateur des lois religieuses, ce peuple serait à l'abri des crimes qui dégradent l'humanité, des désordres qui portent le trouble dans les familles et dans la société, et qu'on verrait régner partout la paix et la flicité.

Les faits confirment la vérité de ces observations. Voyez-vous cet ouvrier rangé, laborieux, rapportant dans son ménage le fruit de son travail, employant le dimanche à la prière aux bonnes œuvres, et dans un saint repos ? ah ! certainement c'est un de ces honnêtes chrétiens qui ont eu le courage de résister aux mauvais exemples des méchants et aux funestes conseils du cabaret.

Je remarque cette femme assidue aux offices de l'Église, exacte à faire réciter à ses enfants la prière du matin et du soir, remplissant fidèlement ses devoirs religieux, faisant partie des pieuses associations de sa paroisse ; soyez sûr que cette même femme est douce et patiente dans son intérieur, qu'elle vit en paix avec ses voisins, et que l'ordre et l'économie empêchent la misère de pénétrer chez elle.

Parcourez toutes les classes de la société, partout vous reconnaîtrez l'heureuse influence de la religion. Le riche, s'il suit la loi de Jésus-Christ, doit être charitable, et faire bon emploi de sa fortune, comme le pauvre doit être.

résigné et confiant dans la Providence; la foi qui fait les martyrs fait aussi les soldats courageux, elle fait les missionnaires qui sacrifient leur vie pour convertir les infidèles, les Sœurs de Charité, les petites sœurs des Pauvres, et les Saint Vincent de Paul, prenant les chaînes d'un galérien pour lui rendre la liberté. Il n'y a pas eu de meilleurs rois que les rois vénérés comme Saints : il ne peut pas y avoir de défaillance dans le cœur d'un magistrat qui n'oublie pas que toute justice émane de Dieu : enfin il doit être intègre ce fonctionnaire public, s'il n'oublie pas qu'il doit rendre compte là-haut de ses actions, et pour l'emploi de la portion de fortune publique qui lui a été confiée.

Dans cette affreuse guerre, qui a fait tant de mal dans le pays de nos pères, les plus beaux exemples de dévoûment n'ont-ils pas été donnés dans les ambulances, dans les hôpitaux et sur les champs de bataille par les prêtres, les religieuses, les frères de la Doctrine chrétienne, et par les chrétiens volontairement enrôlés sous le drapeau de la charité? Ces exemples ont été tels qu'on a vu les hommes les plus égarés et les plus corrompus, émus par les soins qu'ils recevaient, bénir les mains qui pansaient leurs blessures, et mourir avec un repentir inspiré par la vue de la vertu en action près de leur lit de douleur.

Ce que nous signalons dans toutes les classes se présente dans tous les âges. Croyez-vous qu'il puisse y avoir pour l'enfant une meilleure éducation que l'éducation fondée sur la religion? Sans cette base, son instruction ne portera que des fruits amers. Y a-t-il pour l'adolescent un plus beau jour que celui de sa première communion, où son cœur purifié s'ouvre aux plus pures émotions? Le mariage peut-il se contracter avec plus de gages de bonheur qu'au pied de l'autel, où le serment de fidélité réciproque est formé sous l'égide de la religion? Et si vous comparez la mort du chrétien supportant avec patience ses dernières douleurs, voyant approcher avec calme, souvent même avec joie, le moment qui appelle son âme dans un séjour meilleur, si vous comparez, dis-je, cette mort à celle

de l'incrédule, mort sans adoucissement, sans espoir ni pour lui-même, ni pour ceux qu'il quitte, vous serez bien insensible si vous ne tombez pas à genoux au pied de ce Crucifix qui verse tant de consolations dans le cœur de l'homme malheureux. Enfin, pour peu qu'on réfléchisse, on ne pourra nier que les sacrements ne soient des moyens puissants pour réformer les passions des hommes, puisqu'ils leur communiquent la grâce, la force ; qu'ils les obligent à se repentir, à s'amender, à mener une vie plus régulière et toujours plus exempte de fautes.

Dévotion de Pie IX à Marie.

C'est un privilège incomparable pour notre bien-aimé Pontife que d'avoir été prédestiné de toute éternité par l'adorable Trinité pour mettre le couronnement à la gloire de Marie sur la terre.

La mère que Dieu donna à son serviteur se distinguait par les vertus les plus solides, et surtout par une tendre dévotion à la Reine des vierges. L'enfant, par une disposition sans doute des vues de la Providence sur lui, avait reçu au baptême les prénoms de Jean-Marie : Jean, à qui le Sauveur mourant avait dit du haut de la croix, en lui montrant la Vierge : "Voilà votre mère ;" Marie, à qui ce même Jésus avait dit en regardant le disciple bien-aimé : "Voilà votre fils¹." Or, ces deux noms qui lui rappelaient deux personnes si saintes, mêlées à un drame si douloureux, ces deux noms placés par conséquent et comme une annonce de douleurs, et comme un immense poids de consolation à côté du nom du jeune Mastai-Ferret, firent involontairement tressaillir la mère de Pie IX. Lorsqu'elle l'avait vu déposé dans son berceau, elle avait, il est vrai, surpris dans son premier regard quelque chose qui n'était pas de la terre ; mais dans son premier

1 Il reçut au baptême les noms de *Jean-Marie*, double prédestination à la pureté et à l'amour. (L. VEUILLOT.)

cri, elle avait aussi deviné je ne sais quelle angoisse extraordinaire. C'est que Dieu, qui a voulu achever la perfection de l'amour maternel en descendant lui-même dans le cœur d'une mère, révèle ainsi quelquefois aux mères véritables, par un regard, par un sourire, par un son de voix, toute la destinée de leur enfant. La comtesse Mastai, que de mystérieux pressentiments instruisaient de la sorte au fond du cœur, se souvint du Calvaire; elle se jeta un jour aux pieds d'une image de la Mère de douleur, et élevant son fils dans ses bras: "O Marie, s'écria-t-elle, daignez l'adopter comme vous avez adopté le disciple bien-aimé; à vous je le consacre, à vous je l'abandonne ¹."

La prière à Marie pour l'infortuné Pie VI.

Cette tendre dévotion à la Reine des anges, l'auguste Pontife l'a comme sucée avec le lait sur les genoux de sa pieuse mère. Voici à ce sujet une touchante anecdote :

"C'était en 1799; le jeune Mastai-Ferretti, n'avait que sept ou huit ans. La comtesse Mastai-Ferretti qui, en mère chrétienne, cherchait avant tout à inspirer à son enfant une vraie et solide piété, ne manquait pas de lui faire réciter avec elle ses prières, chaque matin et chaque soir. Fille dévouée de l'Eglise Romaine, elle lui avait appris dès son enfance à répéter, avec le nom de son père et ceux de Jésus et de Marie, le nom du Pontife suprême qui possédait alors le glorieux héritage de l'apôtre saint Pierre. Pie VI, de douce et sainte mémoire, occupait le siège pontifical; et, par suite de l'inébranlable fermeté qu'il avait mise à défendre les privilèges de son trône et les libertés de l'Eglise, le saint Pontife était en butte aux plus amères vexations de la part du *Directoire* qui exerçait alors en France la suprême autorité.

"Tout affligée des douleurs qui abreuvaient l'âme du Père commun des fidèles et des dangers qui le menaçaient

¹ Alcyoni.

et comprenant en même temps que de tous les cœurs chrétiens devaient s'échapper des supplications vers le ciel, la comtesse Ferretti voulut ajouter, chaque matin et chaque soir, un *Pater* et un *Ave* à la prière du jeune Jean-Marie. " Cher enfant, lui dit-elle, la première fois " qu'elle l'invita à cette bonne œuvre, de grands mal- " heurs menacent le Souverain Pontife Pie VI, et il est " bien affligé. Tu vas prier Dieu avec moi qu'il lui " plaise d'adoucir les douleurs du Saint-Père et d'éloigner " de lui tout danger.—Oh ! oui, avait répondu l'enfant, " je veux prier avec vous pour le Saint-Père, et, je vous " le promets, ma prière va être bien bonne." Et, depuis cette promesse, matin et soir le jeune Mastai rappelait à sa mère le *Pater* et l'*Ave* qu'ils devaient dire ensemble pour le Pape.

Un soir, au moment de réciter le *Pater* et l'*Ave* d'usage, la comtesse embrassa son fils en pleurant, et lui dit : " Cher petit, oh ! comme il faut prier ce soir avec ferveur " pour le Saint-Père ! Les malheurs qu'on appréhendait " pour lui viennent d'arriver. Des hommes armés se sont " emparés de Pie VI ; il est prisonnier, et on l'emmène " loin de Rome." A ces mots, l'enfant, qui jusque-là avait écouté avec attendrissement sa mère, se mit à pleurer avec elle, et, joignant ses petites mains, pria avec toute la ferveur d'un ange. Puis, se relevant, les larmes encore aux yeux et avec une sorte d'hésitation : " Mais comment " donc, dit-il à sa mère, le bon Dieu peut-il permettre que " le Pape, qui est le représentant de Jésus-Christ son Fils, " soit ainsi malheureux, et qu'on le fasse prisonnier " comme un malfaiteur, lui qui est si bon ?—Mon enfant, " répondit la comtesse, c'est justement parce que le Pape " est le vicaire et le représentant de Jésus-Christ que " Dieu permet qu'il soit ainsi traité. Ne te souviens-tu " pas de l'histoire de Jésus, que je t'ai racontée ? Ce " divin Sauveur était la bonté même ; il eut cependant " des ennemis. Un jour ils s'emparèrent de lui, et, après " lui avoir fait endurer les plus affreux tourments, ils le

“ mirent à mort. Eh bien ! cher petit, Dieu a souvent permis que les Papes, à l'exemple de Jésus-Christ, eussent à souffrir de l'injustice des hommes ; c'est ce qui arrive au saint Pontife Pie VI.—Mais enfin, maman, répliqua l'enfant, ces hommes qui traitent si cruellement le Saint-Père, ce sont des méchants, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il ne faut pas prier Dieu de les punir ?—Mon cher enfant, reprit la comtesse, il ne faut pas demander à Dieu de punir personne. Te souviens-tu encore de ce que faisait Jésus-Christ sur la croix ? Il pria pour ses ennemis et demandait à Dieu d'avoir pitié d'eux, et de changer leur mauvais cœur. C'est aussi, j'en suis sûre, ce que fait en ce moment Pie VI ; il faut nous unir à lui, et supplier Dieu de convertir tous ces impies qui ont porté la main sur ce saint Pontife.”

Sur cette douce invitation de sa mère, le jeune Mastai se remit à genoux et répéta de sa voix enfantine le *Pater* et l'*Ave* et pour Pie VI, et pour ses ennemis.

O vénéré Pontife Pie IX, c'est ainsi qu'aux premiers jours de votre enfance, sous la douce influence d'une mère chrétienne, vous appreniez à compatir aux souffrances du Chef de l'Eglise, à comprendre que, dans les desseins de Dieu, les Souverains Pontifes ne sont pas exempts des épreuves de la terre, et à ouvrir votre jeune cœur au sublime sentiment du pardon des injures et de la prière pour les ennemis.

ANNONCES

On recommande aux prières les Associés de l'*Union de Prières*, décédés depuis la dernière publication :

L'épouse de Désiré Lambert ; Marguerite Sanschagrin ; l'épouse d'Athanase Rousseau ; Pierre Matte ; veuve J. Bte. Janvier ; veuve Basile Vannier ; l'épouse de Chs. Sauvè ; Veuve Joseph Guilbault.

Lundi prochain, le 14 Avril, au Couvent de Hemmingford, ouverture des 40 heures.

Prix du Numéro, un centin. — En vente chez les Libraires.